Publié le : 30/05/2025

Envoyé en préfecture le 30/05/2025
Reçu en préfecture le 30/05/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250522-DE2025_55-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 MAI 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le seize mai, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Servane GESRET a donné pouvoir à M. Patrick MENARD
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à M. Denis KEURMEUR
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVE

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 15 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-55 PERSONNEL :

- **REVALORISATION DES PRIMES DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour verser la prime annuelle des employés communaux en juin et novembre au titre des avantages acquis avant 1984 pour les agents titulaires ; en CDD, CDI et stagiaires : au prorata du temps de travail : 894 € en 2024 pour un temps complet, revalorisation 2025 (indice INSEE à la consommation janvier 2025 : 1.7% = 15.20 € arrondi à 15 €) soit 909 € par agent à temps complet pour l'année 2025.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS (22) Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance, M. Jean-Pierre HERVE

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh